



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 mai 2020

Coronavirus COVID 19 à La Réunion : 3 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 3 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce mardi 26 mai à 15h00, soit un **total de 459 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Ces nouveaux cas sont en cours d'investigation.

Compte tenu des 411 guérisons prononcées, **48 infections au coronavirus COVID-19 sont encore en cours** à ce jour.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 26 mai 2020

456 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France & l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	325
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	17
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	66
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	65
Nombre total de cas investigués	456

• Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation	15
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	13
Cas hospitalisés en service de réanimation	1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	1

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Contact-tracing : plus de 3600 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** ou son médecin traitant en cas d'apparition de symptômes
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing a été réorganisé récemment dans le but de toucher le plus grand nombre de personnes possible. Il repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par le médecin traitant au premier niveau (identification de l'entourage familial le plus proche), l'Assurance maladie au second niveau (identification milieu professionnel, amical ...) et en troisième niveau l'ARS (Investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster).

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- **Se protéger avec les gestes barrières**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



toucher

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



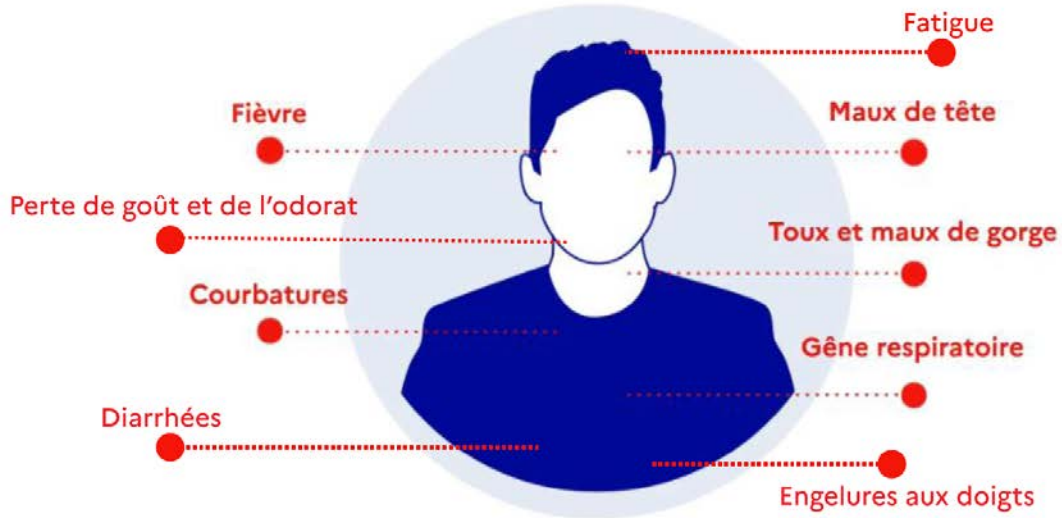
Respecter une distance d'au moins un mètre

- **En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) contactez le Samu Centre 15.**
- **Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

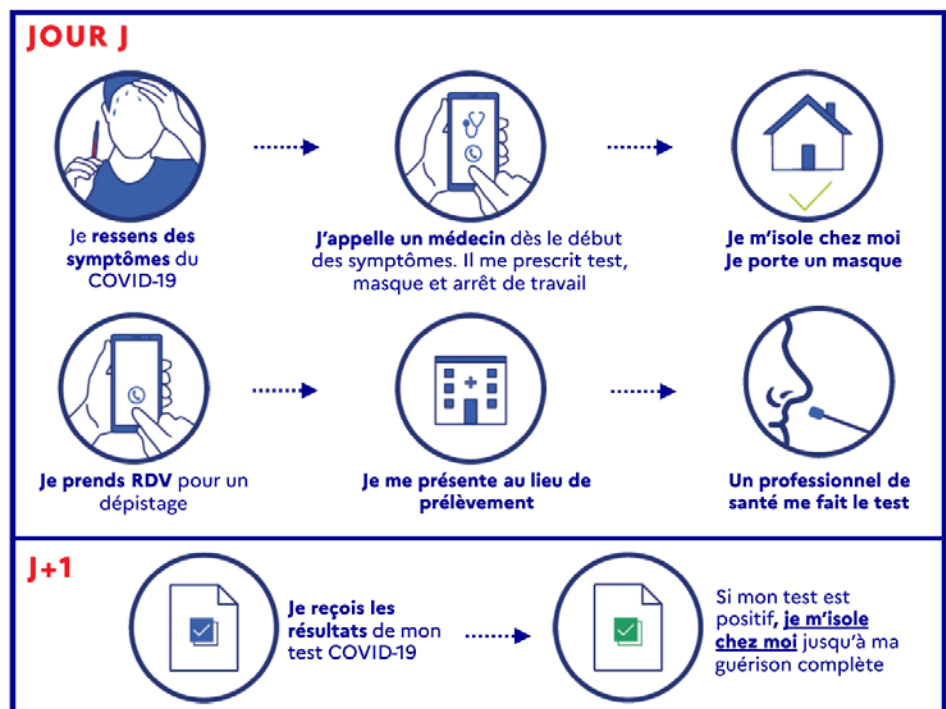
SYMPTÔMES



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974